

Avant-propos de la Directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala

Depuis ma désignation au poste de Directrice générale, j'ai entrepris un certain nombre d'activités d'ouverture, parmi lesquelles des réunions techniques très approfondies avec les pays en développement sans littoral (PDSL). Ces pays m'ont dit en quoi leurs contraintes particulières, liées à l'absence d'accès territorial à la mer et à l'isolement par rapport aux grands marchés mondiaux, limitent la libre circulation des échanges, et entravent leur développement socioéconomique. La pandémie de COVID-19 a été particulièrement préjudiciable à leurs économies fragiles, en créant de nouvelles difficultés comme la pénurie de conteneurs, l'augmentation du coût des transports, et la fermeture des frontières pour arrêter la propagation de la COVID-19. À la suite de ces échanges, j'ai prié le Secrétariat de l'OMC de mener la présente étude sur les contraintes logistiques qui pèsent sur les résultats commerciaux des PDSL et les moyens possibles d'atténuer les goulets d'étranglement d'ordre commercial. Je suis très heureuse que l'étude ait pu être réalisée en si peu de temps.

Le lancement du présent rapport a lieu à l'occasion de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, étape décisive du processus à plus long terme de réforme et de modernisation de l'OMC. C'est une excellente occasion de faire mieux connaître les problèmes rencontrés par les PDSL et de montrer que l'OMC est capable de répondre aux problèmes actuels – particulièrement ceux de ses Membres les plus vulnérables – en apportant des éléments de certitude et de prévisibilité au commerce transfrontières dans une économie mondiale en pleine mutation.

L'étude confirme les préoccupations exprimées par les PDSL face à des coûts commerciaux très élevés. En moyenne, ces coûts atteignent presque le double de ceux des pays côtiers, principalement en raison des coûts de transport et des mesures non tarifaires. Le transit des marchandises doit donc rester au centre de notre action. L'application de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), qui prévoit une simplification des procédures à la frontière, contribuera à réduire les frictions liées au commerce, y compris les restrictions spécifiques et les obstacles non tarifaires à l'origine de coûts commerciaux élevés. L'initiative Aide pour le commerce dont l'OMC est le chef de file est une priorité du Programme d'action de Vienne, et notre action dans ce domaine a permis d'augmenter les flux d'aide centrés sur les besoins exprimés par les PDSL, s'agissant notamment de la connectivité et du renforcement des capacités de mise en œuvre



de l'AFE. Voici déjà un an et demi que la pandémie de COVID-19 s'est déclarée, et on commence à avoir une idée plus précise de ses conséquences pour l'économie mondiale et les PDSL. Les PDSL sont en position de faiblesse pour ce qui est de l'accès aux vaccins et de la capacité financière d'adopter des mesures de relance. La communauté multilatérale doit faire le nécessaire pour compenser ce handicap. L'OMC contribue activement à l'application du Programme d'action de Vienne au titre du Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF), du Cadre intégré renforcé (CIR) et du Fonds pour le commerce et l'application des normes (STDF). Depuis l'adoption du Programme d'action, les domaines prioritaires pour le commerce indiqués dans celui-ci ont enregistré des progrès sensibles. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a fragilisé ces résultats et les a parfois annulés. Je reste déterminée à coordonner ces initiatives en concertation avec le système des Nations Unies et à renforcer encore notre coopération relative à l'application du Programme d'action de Vienne, dans laquelle l'OMC a un rôle évident et important à jouer.

L'étude montre aussi la nécessité d'aller au-delà de la mise en œuvre de l'AFE à l'échelon national. Les PDSL et les pays de transit par lesquels passe leur commerce doivent constituer des partenariats véritables et durables. Les PDSL et les pays de transit ont tout à gagner en agissant de concert pour développer et améliorer les infrastructures essentielles et mettre en place systèmes douaniers interopérables: meilleur accès aux ports et abaissement des coûts commerciaux pour les pays en développement sans littoral, et création d'emplois et diminution par effet d'échelle des coûts de transport pour les pays de transit. Des couloirs de transit comme le Corridor nord, en Afrique, qui relie le Burundi, la partie orientale de la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud et l'Ouganda au port kényan de Mombasa, illustrent à quel point ces partenariats peuvent changer la donne. L'occasion s'offre ainsi aux pays sans littoral de se redéfinir comme pays de liaison terrestre, capables d'offrir à leurs voisins une importante infrastructure de transit terrestre.

Les PDSL sont très vulnérables aux effets des changements climatiques, dont ils perçoivent déjà les conséquences pour leur commerce. Au Paraguay, la baisse du niveau des eaux des voies navigables a réduit la capacité des navires et fait augmenter les coûts. Il faut donc mettre en place un système commercial multilatéral résilient face aux changements climatiques – un système qui favorise le commerce des produits, des services et de la technologie nécessaires à un avenir sobre en carbone en accélérant la transition juste vers une énergie propre et abordable pour tous.

Les secteurs du commerce des services et du commerce électronique peuvent être moins tributaires des obstacles géographiques et constituer un débouché de croissance non négligeable. Cependant, le manque de diversification des services

et la dépendance à l'égard du tourisme et des transports internationaux ont exposé très fortement les PDSL aux conséquences de la COVID-19 en raison des restrictions adoptées en matière de circulation des personnes pour lutter contre la pandémie. Ainsi, les PDSL ont subi une baisse de 36% de leurs exportations de services en 2020, soit davantage que dans le reste du monde.

Mais il n'y a pas que du négatif. La pandémie a souvent imposé le travail à distance, ce qui a stimulé les exportations de services informatiques de divers PDSL, qui ont crû davantage que dans le reste du monde, ce qui a contribué à la diversification économique de ces pays. La connectivité numérique est un moyen essentiel d'atténuer les goulets d'étranglement d'ordre commercial découlant de l'absence d'accès à la mer, et le commerce électronique permet aux entreprises d'atteindre un réseau plus étendu d'acheteurs, d'accéder aux fournisseurs les plus compétitifs, de tirer parti des marchés mondiaux et de participer aux chaînes de valeur mondiales, parallèlement à des échanges facilités. Il serait possible de renforcer cette tendance en atténuant le fossé numérique et en améliorant les infrastructures de technologie de l'information et de la communication.

Le commerce inclusif, qui crée des emplois et des débouchés, favorise la durabilité et réduit les inégalités, doit rester une priorité – et nul ne doit être laissé de côté. La communauté internationale doit veiller à ce que les retombées du commerce soient réparties équitablement, en particulier du côté des femmes, des jeunes et des petites entreprises. Les goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement et les coûts de transport accrus sont peut-être temporaires, mais ils rendent l'accès au commerce international prohibitif pour les petits négociants. Nous devons rapidement proposer des solutions si nous voulons que le commerce reste inclusif.

Enfin, j'aimerais remercier la Division du développement et toutes les autres divisions de l'OMC d'avoir fait en sorte que l'étude constitue une véritable collaboration. Nous comptons qu'elle sera une source utile de renseignements pour les analystes du commerce et les responsables de l'élaboration des politiques, et tout particulièrement pour les PDSL eux-mêmes.



Ngozi Okonjo-Iweala
Directrice générale